

# Chronologie des principales étapes de l'affaire Guy-André Kieffer

## Mise à jour et compléments : 28/06/2013

- Début 2004 : Le journaliste franco-canadien Guy-André Kieffer vit en Côte d'Ivoire depuis fin janvier 2002. Ancien journaliste au quotidien économique « *La Tribune* », il collabore à plusieurs revues spécialisées et notamment à « *La Lettre du Continent* », publication basée en France et consacrée à l'Afrique. Il a aussi pour habitude d'écrire dans la presse locale, sous couvert de nombreux pseudonymes. Spécialisé dans les matières premières et les affaires économiques et financières, il enquête notamment sur les malversations dans la filière cacao, dont la Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial et sur les turpitudes financières de nombreux dignitaires du régime ivoirien.
- **16 avril 2004** : Vers 13 heures, le journaliste franco-canadien Guy-André Kieffer est enlevé sur le parking du supermarché « *Prima* », en plein centre d'Abidjan, alors qu'il avait rendez-vous avec Michel Legré, le beau-frère de Simone Gbagbo. L'enlèvement n'est pas revendiqué.
- 17 avril 2004 : Le journal « *Libération* » annonce la disparition de Guy-André Kieffer.
- 28 avril 2004 : La famille de Guy-André Kieffer porte plainte contre X, à Paris et à Abidjan, pour enlèvement et séquestration.
- Fin avril-début mai 2004 : Osange Silou-Kieffer, son épouse, et Bernard Kieffer, son frère, se rendent à Abidjan avec Reporters sans frontières. Ils rencontrent le Premier Ministre et plusieurs membres du Gouvernement ainsi que les ambassadeurs de France et du Canada. Ils sont reçus par le Président Laurent Gbagbo qui leur assure « *Guy-André Kieffer est mon ami. Je suis sûr qu'il est vivant et nous allons tout faire pour le retrouver* ».
- Début mai 2004 : La voiture de Guy-André Kieffer est retrouvée sur le parking de l'aéroport d'Abidjan. Divers indices montrent que ce n'est pas lui qui l'a déposée sur ce parking.
- 27 mai 2004 : 40 jours après l'enlèvement, les autorités judiciaires ivoiriennes ouvrent une enquête.
- Mai 2004 : Entendu à deux reprises par le juge d'instruction français Patrick Ramaël, Michel Legré cite au moins huit noms de personnes impliquées, selon lui, dans l'enlèvement. Repris en main par la présidence ivoirienne, il reviendra ensuite sur toutes ses déclarations.
- 28 mai 2004 : A la demande de la justice ivoirienne, Michel Legré est inculpé de "*complicité d'enlèvement, séquestration et assassinat*". Il est incarcéré à la Maison d'arrêt et de correction d'Abidjan (Maca).
- Juin-Juillet 2004 : L'examen de l'ordinateur portable (découvert par le juge Ramaël lors d'une perquisition chez une proche de Michel Legré) et du téléphone de Guy-André Kieffer, révèle qu'ils ont été manipulés peu de temps après sa disparition, confirmant la thèse de l'enlèvement pour des motifs professionnels.
- Juillet 2004 : Michel Legré met notamment en cause le ministre de l'Economie et des Finances, Paul-Antoine Bohoun Bouabré. Ce dernier lui aurait personnellement remis une enveloppe contenant un million de francs CFA (environ 1 500 euros) le 16 avril, quelques heures après l'enlèvement du journaliste.
- 3-15 octobre 2004 : Patrick Ramaël et Emmanuelle Ducos, juge d'instruction co-saisie du dossier, entendent plusieurs personnalités citées par Michel Legré en Côte d'Ivoire.
- 11 octobre - 13 décembre 2004 : Le 11 octobre, Michel Legré est mis en examen pour "*enlèvement et séquestration*" par le juge Patrick Ramaël. Dix jours plus tard, le juge délivre un mandat d'arrêt à l'encontre de Michel Legré. Ce dernier étant incarcéré à Abidjan, le mandat peut ainsi

permettre son extradition vers la France. Le 13 décembre, le juge Patrick Ramaël demande la remise temporaire pour deux mois de Michel Legré aux autorités françaises.

- 9 janvier 2005 : La photo de Guy-André Kieffer est affichée sur les grilles de l'Hôtel de Ville de Lyon, du Conseil régional Rhône-Alpes, du Conseil général du Rhône et de l'aéroport de Lyon. Le soir, réunion publique sur les journalistes enlevés (Guy-André Kieffer, Florence Aubenas...) à Lyon avec Reporters sans frontières et « *Libération* ».
- 12-26 février 2005 : Patrick Ramaël séjourne en Côte d'Ivoire. Sa demande de remise temporaire de Michel Legré n'est toujours pas parvenue aux autorités ivoiriennes en raison d'un blocage au sein du quai d'Orsay.
- 2 mars 2005 : Journée de soutien aux journalistes disparus (dont Guy-André Kieffer) à la mairie de Grenoble et à l'école de journalisme d'Echirolles.
- 21 mars 2005 : Concert de soutien aux journalistes disparus (dont Guy-André Kieffer) au « *Transbordeur* » à Lyon.
- 22 mars 2005 : Le portrait de Guy-André Kieffer est accroché place de la Nation, à Paris.
- 23 mars 2005 : Lettre de la famille de Guy-André Kieffer au Président Jacques Chirac.
- 10 avril 2005 : Lettre du comité de soutien « *Vérité pour Guy-André Kieffer* » au Président Jacques Chirac.
- 14 avril 2005 : La demande de remise temporaire de Michel Legré transmise par le juge Ramaël est enfin parvenue au ministère ivoirien de la Justice.
- **15 avril 2005** : Reporters sans frontières, Osange Silou Kieffer et le comité de soutien "*Vérité pour Guy André Kieffer*" déversent du cacao liquide et des faux dollars devant l'ambassade de la Côte d'Ivoire à Paris.
- 14 septembre 2005 : La famille de Guy-André Kieffer lance un appel aux Ivoiriens qui auraient des informations sur sa disparition.
- 9 octobre 2005 : Osange Silou-Kieffer et Bernard Kieffer participent au débat sur les journalistes enlevés aux « *Journées du Livre* » du Mans.
- 13 octobre 2005 : Manifestation de soutien à Chambéry, avec l'appui de la Mairie. La photo de Guy-André Kieffer est affichée sur les murs de l'Hôtel de Ville.
- 18 octobre 2005 : Conférence de Bernard Kieffer sur l'affaire Guy-André Kieffer à l'école de journalisme de Lyon.
- 19 octobre 2005 : Nouveau courrier de la famille de Guy-André Kieffer au Président Chirac.
- 24 octobre 2005 : Interventions d'Osange Silou-Kieffer et Bernard Kieffer au Théâtre du Rond-point à Paris.
- 2 décembre 2005 : Conférence de presse de la famille de Guy-André Kieffer à Lyon.
- 11 janvier 2006 : Un capitaine de l'armée ivoirienne, Jean-Tony Oulaï, est arrêté en banlieue parisienne. Deux jours plus tard, il est mis en examen et écroué en France. Des éléments concordants laissent penser qu'il a pu être le chef du commando qui a enlevé et fait disparaître Guy-André Kieffer.
- 31 mars 2006 : La famille de Guy-André Kieffer est reçue au Quai d'Orsay.
- 11 avril 2006 : La famille rencontre M. Douste-Blazy, ministre des Affaires étrangères.

- **16 avril 2006** : Deux ans après la disparition du journaliste, rassemblement de solidarité à Paris à l'appel de la famille et de Reporters sans frontières.
- 12 juin 2006 : La famille de Guy-André Kieffer lance un appel solennel aux pouvoirs publics français pour qu'ils mettent en oeuvre tous les moyens dont ils disposent pour faire enfin la lumière sur cette affaire. L'enquête n'a toujours pas avancé, Michel Legré n'a toujours pas été remis aux autorités françaises.
- 12 juin 2006 : Soirée de soutien aux familles Kieffer et Nérac (Fred Nérac, caméraman d'ITV disparu en Irak) au Théâtre de la Croix-Rousse à Lyon, avec le concours de Reporters sans frontières et en présence de Jean-François Kahn (« *Marianne* ») et de Thomas Hofnung (« *Libération* »).
- Août 2006 : Bernard Kieffer se rend à nouveau à Abidjan. Le juge Patrick Ramaël mène des investigations sur place en particulier à la « *ferme aux volailles* », près d'Abidjan, où Guy-André Kieffer aurait été emmené et exécuté peu après son enlèvement, selon l'un des témoins du dossier.
- 28 octobre 2006 : Opération "*Que savait Guy-André Kieffer ?*" : des militants de Reporters sans frontières interviennent au Salon du chocolat à Paris. 29 mois après sa disparition, l'enquête est toujours au point mort.
- 22 mars 2007 : La famille et les comités de soutien à Guy-André Kieffer lancent un appel aux candidats à l'élection présidentielle. Ils leur demandent de s'engager dans "*un combat sans relâche pour que la vérité soit établie*".
- 28 mars 2007 : à Chambéry, Bernard Kieffer s'entretient de l'affaire Guy-André Kieffer avec Jean-Jack Queyranne, président de la région Rhône-Alpes.
- 13 avril 2007 : Osange Silou-Kieffer est reçue par Brigitte Girardin, ministre déléguée à la Coopération, au Développement et à la Francophonie, qui a régulièrement évoqué l'affaire lors de ses visites à Abidjan. Celle-ci prend l'engagement de faire du dossier "*une priorité*".
- **16 avril 2007** : Reporters sans frontières lance, avec la famille et les comités de soutien, une campagne d'affichage par pochoir. Le portrait du journaliste, surmonté de la question : "*Où est Guy-André Kieffer ?*", est apposé en différents endroits de Paris, notamment devant l'ambassade de Côte d'Ivoire.
- Conférence de presse de la famille avec Reporters sans frontières à l'Assemblée nationale
- 9 juillet 2007 : Lettre de la famille de Guy-André Kieffer à Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères.
- 22 août 2007 : Le président de la République nouvellement élu, Nicolas Sarkozy, reçoit la famille du journaliste à l'Élysée. Il s'engage à ce que la France donne aux juges français les moyens de faire leur travail, notamment pour entendre tous les témoins et auteurs supposés de l'enlèvement du journaliste. Il déclare à la famille : « *Les relations avec la Côte d'Ivoire ne seront pas normalisées tant que cette affaire ne sera pas réglée* ». Quelques semaines plus tard, la Brigade criminelle qui travaillait sur cette affaire depuis le début est dessaisie du dossier : les parties civiles ne reçoivent aucune explication.
- Novembre 2008 : Le juge d'instruction Patrick Ramaël fait appel à la Section de recherches de la Gendarmerie nationale pour poursuivre l'enquête.
- 9 février 2008 : Réunion publique à Lyon sur les journalistes enlevés.
- 16 mars 2008 : Conférence de Bernard Kieffer sur l'affaire Guy-André Kieffer à la médiathèque de Vaise (Lyon).
- **16 avril 2008** : A l'occasion du quatrième anniversaire de son enlèvement, le portrait du journaliste Guy-André Kieffer est accroché sur la façade de la mairie du 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

- 29 mai 2008 : Canal Plus diffuse le reportage de Bernard Nicolas « *Guy-André Kieffer, un journaliste qui dérangeait* ».
- 30 mai 2008 : Concert pour Guy-André Kieffer au Théâtre de la Croix-Rousse à Lyon.
- Juin 2008 : le ministre des Affaires étrangères, Bernard Kouchner, évoque l'affaire Guy-André Kieffer avec le Président Gbagbo.
- 8 juillet 2008 : Le juge français Patrick Ramaël déclare avoir convoqué, le 10 juillet, comme témoins dans le cadre de l'affaire Kieffer, Simone Gbagbo, l'épouse du président ivoirien Laurent Gbagbo, et Paul-Antoine Bohoun Bouabré, ancien ministre de l'Economie, dont les noms ont été cités à plusieurs reprises lors d'interrogatoires. Deux jours plus tard, Simone Gbagbo et Paul-Antoine Bohoun Bouabré ne se rendent pas à la convocation du juge.
- 21 juillet 2008 : Un témoin prend contact avec le juge Patrick Ramaël, expliquant qu'il est disposé, sous couvert de l'anonymat, à fournir des informations. Trois jours plus tard, le juge est autorisé par le procureur de la République et le juge des détentions et des libertés à entendre ce témoin, dont l'identité est communiquée, conformément à la procédure. Une semaine plus tard, ce témoin se présente au palais de justice pour être entendu, mais signifie au juge qu'il ne souhaite plus témoigner. Il fait état de "*pressions*", et cite notamment Patrick Quart, conseiller du président Nicolas Sarkozy, chargé des questions de justice.
- 22 juillet 2008 : Le juge Ramaël saisit le dossier « *Guy-André Kieffer* » à l'Elysée, une première dans les annales judiciaires.
- 23 septembre 2008 : Lors de son audition, Patrick Quart nie avoir pris contact avec un témoin quelconque et avoir exercé des pressions sur lui. Le lendemain, il dépose plainte contre X pour "*dénonciation calomnieuse*".
- 17 octobre 2008 : La justice ivoirienne lance un mandat d'arrêt international contre Berté Seydou, un Ivoirien réfugié en France et principal témoin du juge français Patrick Ramaël. Ce témoin affirme avoir été le chauffeur du chef du commando qui a enlevé Guy-André Kieffer et dit avoir eu connaissance de son assassinat, sur ordre de Mme Gbagbo.
- 20 octobre 2008 : Projection-débat à Lyon du film de Bernard Nicolas « *Guy-André Kieffer, un journaliste qui dérangeait* ».
- Février 2009 : Nouvelle lettre ouverte de la famille de Guy-André Kieffer aux Ivoiriens détenant des informations sur sa disparition.
- 16 mars 2009 : Convoquée à Paris par le juge Ramaël dans le cadre de l'affaire Kieffer, Simone Gbagbo accepte d'être entendue, mais uniquement à Abidjan.
- 8 avril 2009 : La famille de Guy-André Kieffer, Reporters sans frontières et les comités de soutien adressent une lettre ouverte au président Nicolas Sarkozy, lui demandant de refaire de ce dossier une priorité pour la France.
- **16 avril 2009** : A l'occasion du cinquième anniversaire de l'enlèvement de Guy-André Kieffer, sa famille, les comités de soutien et Reporters sans frontières organisent une manifestation sur la place de la Bastille à Paris ainsi qu'une soirée "*Musique et Poésie*" au Cabaret Sauvage. Le même jour, à Lyon, conférence de presse commune aux affaires Guy-André Kieffer et Juge Borrel (assassiné à Djibouti).
- 19 avril 2009 : Arrivée des magistrats français Patrick Ramaël et Nicolas Blot à Abidjan afin d'auditionner des témoins clés dans l'affaire.
- 22 avril 2009 : Le ministre d'Etat ivoirien chargé du plan, Paul-Antoine Bohoun Bouabré, et Simone Gbagbo sont entendus par les magistrats dans les locaux de la Cour suprême ivoirienne à Abidjan. La veille, le chef de la sécurité de la présidence Patrice Bai, et Seka Yapo Anselme, le chargé de la sécurité de Mme Gbagbo, ont également été auditionnés.

- 25 avril 2009 : Départ des juges français d'Abidjan après avoir enfin entendu les témoins qu'ils souhaitaient auditionner.
- 22 juillet 2009 : Diffusion d'une interview réalisée par France 3 avec un homme se présentant comme un ex-major de l'armée ivoirienne, Alain Gossé. Il dit avoir vu arriver Guy-André Kieffer au palais présidentiel peu après son enlèvement, puis l'avoir vu dans une cellule du palais présidentiel où il serait resté trois jours. Il ajoute avoir ensuite eu connaissance du meurtre de Guy-André Kieffer, et accuse trois hommes, proches du couple présidentiel, d'avoir participé aux interrogatoires du journaliste. Selon lui, Guy-André Kieffer aurait été transféré, le 19 avril 2004, dans un village proche d'Abidjan, où il aurait été tué accidentellement par balles lors d'un interrogatoire musclé.
- 29 septembre 2009 : Conférence de presse à Lyon.
- 1<sup>er</sup> octobre 2009 : Conférence de presse à Paris. Le même jour, le procureur d'Abidjan, Raymond Tchimou, tente d'ouvrir un contre-feu en déclarant, sans avancer la moindre preuve, que « *Guy-André Kieffer est vivant* ». Sur LCI, Bernard Kieffer le met en demeure de prouver ses dires, ce que le procureur Tchimou ne fera pas.
- 3 octobre 2009 : Concert de soutien à l'Abbaye d'Ainay à Lyon avec l'Orchestre symphonique de Lyon et la Chorale « *La Montadour* ».
- 28 octobre 2009 : Le parquet militaire ivoirien dépose plainte contre Alain Gossé pour faux et usage de faux nom, faux grade et faux uniforme. Les autorités ivoiriennes contestent l'appartenance d'Alain Gossé aux effectifs des forces armées nationales de Côte d'Ivoire. Selon elles, aucune personne se nommant ainsi n'a travaillé pour la présidence de la République.
- 2 décembre 2009 : Les juges français ont saisi la cour pénale internationale d'une demande d'entraide judiciaire sur l'éventuelle implication d'Ivoiriens dans des escadrons de la mort. La demande d'entraide vise Madame Gbagbo, le ministre ivoirien du Plan, Paul-Antoine Bohoun Bouabré, et l'ancien ministre de la Défense Kadet Bertin.
- 11 janvier 2010 : Suite à l'effacement d'une partie de la dette ivoirienne sans aucune contrepartie judiciaire, la famille de Guy-André Kieffer écrit au Président Sarkozy pour s'en étonner. Ce courrier restera sans réponse.
- **15 avril 2010** : A l'occasion du sixième anniversaire de l'enlèvement de Guy-André Kieffer, une conférence de presse se tient dans les locaux de Reporters sans frontières, à Paris. Une autre, animée par le collectif ivoirien Vérité Guy-André Kieffer, a lieu à Abidjan, avec le soutien de l'Union nationale des journalistes de Côte d'Ivoire (UNJCI). Pour la première fois, des visuels 4x3 m avec le portrait de Guy-André Kieffer sont affichés dans les rues et les avenues d'Abidjan.
- **16 avril 2010** : La famille de Guy-André Kieffer, les comités de soutien et Reporters sans frontières organisent une soirée de soutien au Musée Dapper avec projection du film "*Aliker*" et discussion autour du thème "*Journaliste : métier à risques ?*". Le même jour, le capitaine Jean Tony Oulaï, officier de l'armée ivoirienne cité dans l'affaire, est remis en liberté provisoire par les autorités judiciaires françaises. Il ne respectera pas son contrôle judiciaire et quittera clandestinement la France par la suite. Il serait retourné en Côte d'Ivoire.
- 11 octobre 2010 : Conférence de presse à Paris chez Me Alexis Gublin, avocat de Bernard Kieffer.
- A la suite de sa défaite aux élections présidentielles de décembre 2010 et de son refus de quitter le pouvoir, Laurent Gbagbo est finalement arrêté par les forces du Président élu, Alassane Ouattara, le 11 avril 2011 et incarcéré auprès de la Cour pénale internationale à La Haye depuis le 30 novembre 2011.
- 13 avril 2011 : Deux jours après l'arrestation de Laurent Gbagbo et le changement de pouvoir à Abidjan, le nouvel ambassadeur de Côte d'Ivoire à Paris, Ally Coulibaly, reçoit la famille de Guy-André Kieffer, l'association Vérité pour Guy-André Kieffer et Reporters sans frontières. Venus s'enquérir des chances de voir le dossier sur la disparition du journaliste avancer, ces derniers interrogent

l'ambassadeur sur le degré de coopération dont feront preuve les nouvelles autorités ivoiriennes. L'officiel ivoirien promet que "*toute la lumière sera faite*" dans ce dossier.

- **16 avril 2011** : Pour commémorer le septième anniversaire de la disparition de Guy-André Kieffer, ses proches organisent une marche silencieuse allant de la Place de la Bourse au Jardin des tuileries, à Paris.
- Depuis avril 2011 : Le juge Patrick Ramaël effectue plusieurs voyages en Côte d'Ivoire et auditionne, plus facilement que par le passé, de nombreuses personnes citées dans le dossier sans parvenir cependant à localiser ni à entendre tous les suspects qu'il a identifiés.
- 15 octobre 2011 : Arrestation à Abidjan d'Anselme Séka, ex-garde du corps de Simone Gbagbo, dont le nom revient avec insistance dans l'affaire Guy-André Kieffer. La justice ivoirienne l'incolpe d'assassinat au titre d'autres affaires.
- Novembre 2011 : Nouvel appel à témoins de la famille dans la presse ivoirienne, sans résultats probants.
- 6 janvier 2012 : Un squelette est découvert dans un village de la région d'Issia (ouest de la Côte d'Ivoire) qui pourrait être celui de Guy-André Kieffer, après que le juge français Patrick Ramaël a ordonné de procéder à des fouilles. Des prélèvements sont ensuite effectués en vue d'analyses ADN.
- 10 janvier 2012 : Décès en Israël, où il avait fui, de Paul Bohoun Bouabré, ancien ministre de l'Economie de Côte d'Ivoire, l'un des principaux suspects dans l'affaire Guy-André Kieffer.
- 12 janvier 2012 : A la suite des analyses ADN, les ossements retrouvés une semaine plus tôt à Issia se révèlent ne pas être ceux de Guy-André Kieffer.
- 31 mars 2012 : Lettre de la famille de Guy-André Kieffer à M. Georges Serre, qui vient de prendre ses nouvelles fonctions d'ambassadeur de France en Côte d'Ivoire.
- **16 avril 2012** : Osange Silou-Kieffer se rend sur le lieu où son mari a été enlevé à Abidjan. Elle convie tous les journalistes et les personnes qui suivent l'affaire GAK à l'accompagner dans un moment de recueillement et à venir rendre hommage à Guy-André. Les membres du collectif ivoirien Vérité Guy-André Kieffer sont également présents. A Paris, en soirée, Cannelle Kieffer, la fille du journaliste, invite à un rassemblement devant la fontaine Saint-Michel, dans le 5e arrondissement.
- 17 avril 2012 : Présents à Abidjan pour marquer le huitième anniversaire de l'enlèvement de Guy-André Kieffer, son épouse, Osange Silou-Kieffer, et Reporters sans frontières sont reçus par le président ivoirien, Alassane Ouattara. Ils lui font part de leur inquiétude concernant le manque d'avancées de l'enquête. Le chef de l'Etat affirme : "*Je peux vous assurer que personne ne sera protégé*". La famille du journaliste et Reporters sans frontières plaident pour une réelle coopération entre les justices des deux pays.
- 3 décembre 2012 : La famille de Guy-André Kieffer écrit au Président François Hollande à l'occasion d'une nouvelle remise de dette faite à la Côte d'Ivoire sans aucune contrepartie judiciaire.
- Mars 2013 : A l'occasion de sa 15<sup>ème</sup> commission rogatoire internationale, le juge Patrick Ramaël organise de nouvelles fouilles à quelques centaines de km d'Abidjan. Après expertise ADN, il s'avère que le corps retrouvé n'est pas celui de Guy-André Kieffer.
- Mars 2013 : La famille de Guy-André Kieffer est reçue au ministère de la Justice.
- 11 avril 2013 : Le président de la République, François Hollande, reçoit son homologue ivoirien Alassane Dramane Ouattara à l'Elysée. Cet entretien intervient à moins d'une semaine du neuvième anniversaire de l'enlèvement de Guy-André Kieffer. La famille du journaliste et les parties civiles écrivent au chef de l'Etat français pour lui demander de réaffirmer la détermination des plus hautes autorités de la France et de la Côte d'Ivoire à connaître enfin la vérité.
- **16 avril 2013** : La famille de Guy-André Kieffer, les parties civiles et leurs avocats sont reçues au ministère français des Affaires étrangères pour un point sur l'avancement du dossier.

➤ 12 juin 2013 : Publication au J.O. du décret déchargeant des fonctions de l'instruction le juge Partick Ramaël à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013, en raison de la règle statutaire des 10 années passées dans la même fonction.